



# TRÉMOUILLE-ST-LOUP

Gîte n° 100956

Le Bourg - 63810 Trémouille Saint-Loup  
Tél : 04.73.22.21.31 Fax : 04.73.22.23.58  
E-mail : tremouillestloup@wanadoo.fr



## DESCRIPTION DU GITE

Propriétaire : Mairie de Trémouille Saint Loup

Capacité : 3 personnes  
Superficie totale : 44 m<sup>2</sup>  
Classement : 2 Epis  
Altitude : 750 mètres  
Animaux acceptés gratuitement

A proximité : château de Val à Bort les Orgues\*. Bâtiment comprenant 4 logements. Gîte au rez-de-chaussée surélevé et 1er étage mansardé. 1 chambre (1 lit 2 pers, lit bébé.). Salle de séjour/coin cuisine. Salle de bains/WC.lave-linge portatif.Terrain non attenant clos commun. Chauffage électrique 9 à 48 euros. Commerces et services: Bagnols 6 km.

### Equipements :

Télévision couleur - micro onde - lit bébé - salon de jardin - Barbecue

## LOISIRS ET SERVICES

Pêche	Piscine	Lac	Randonnée	Ski Alpin	Ski fond	Médecin	Gare	Clermont Ferrand	Commerces
SP	13 km	12 km	SP	23 km	18 km	6 km	13 km	69 km	6 km

Les distances mentionnées indiquent parfois seulement des petits commerces ruraux où vous trouverez des produits de première nécessité (épicerie, boulangerie....)

## TARIFS ET CHARGES

Haute Saison	Moyenne Saison	Vacances Noël	Vacances Février	Vacances de Printemps	Basse saison
Du 08/07 au 26/08	Du 02/05 au 08/07 Du 26/08 au 30/09	Du 17/12 au 02/01	Du 04/02 au 04/03	Du 21/10 au 04/11 Du 01/04 au 02/05	(reste de l'année)
<b>262,00</b>	<b>210,00</b>	<b>210,00</b>	<b>210,00</b>	<b>210,00</b>	<b>210,00</b>

Charges Locatives et services facturés en supplément à la fin du séjour : l'électricité au delà de 56 kw/h par semaine du 1er octobre au 30 avril de l'année, tarif au 1er janvier 2016 0,20 € le kw (délibération du CM n°2016-01-003 du 5 février 2016), le service du ménage sur demande. Tous ces suppléments sont à régler directement à la Mairie.

La Commune de Trémouille Saint-Loup est assujettie à la taxe de séjour, elle sera à régler directement à la Mairie (du 1er janvier au 31 décembre inclus), tarif de l'année 2017 0,60 €/jours/personne, exonérations pour les mineurs de moins de 13 ans (délibération du Comité de Direction l'Office de Tourisme Sancy Artense du 16 juin 2016).

A votre arrivée, il vous sera demandé un dépôt de garantie d'un montant de 150,00 € (dégradation) et de 50,00 € (ménage non fait au départ).

